

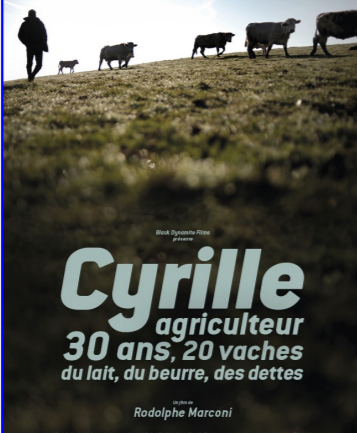


Vendredi 3 JUILLET
20 h 30



The Gentlemen
De Guy Ritchie
Durée : 1h53
Genre : Policier, Action

Samedi 4 JUILLET
20 h 30



Cyrille, agriculteur, 30 ans, 20 vaches, du lait, du beurre, des dettes
De Rodolphe Marconi
Durée : 1h25
Genre : Documentaire

Lundi 6 JUILLET
14 h



Mine de rien
De Mathias Mlekuz
Durée : 1h25
Genre : Comédie

Vendredi 10 JUILLET
20 h 30



The Demon inside
De Peary Reginald Teo
Durée : 1h25
Genre : Epouvante-horreur

Samedi 11 JUILLET
20 h 30



Le Prince Oublié
De Michel Hazanavicius
Durée : 1h41
Genre : Comédie, Fantastique

Vendredi 17 JUILLET
20 h 30



Filles de joie
De Frédéric Fonteyne, A. Paulevich
Durée : 1h31
Genre : Drame

Samedi 18 JUILLET
20 h 30



Mes Jours de Gloire
De Antoine de Bary
Durée : 1h39
Genre : Comédie

Lundi 20 JUILLET
14 h



De Gaulle
De Gabriel Le Bomin
Durée : 1h48
Genre : Historique, Biopic, Guerre

Vendredi 24 JUILLET
20 h 30



The Hunt
De Craig Zobel
Durée : 1h31
Genre : Thriller, Epouvante-horreur

Samedi 25 JUILLET
20 h 30



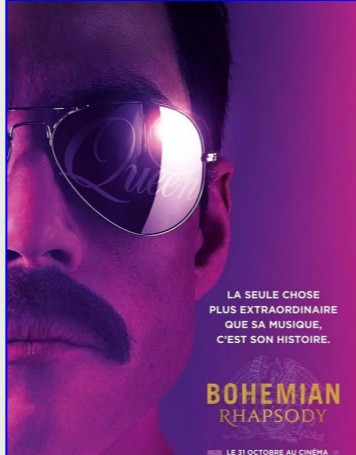
Avengers : Endgame
De Joe Russo, Anthony Russo
Durée : 3h01
Genre : Fantastique, Aventure

Lundi 27 JUILLET
14 h



Radioactive
De Marjane Satrapi
Durée : 1h50
Genre : Drame, Romance, Biopic

Vendredi 31 JUILLET
20 h 30



Bohemian Rhapsody
De Bryan Singer
Durée : 2h15
Genre : Biopic, Drame

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi



Commissions municipales

Le conseil municipal du 2 juin 2020 a immédiatement mis en place cinq commissions. Par souci de transparence, de concertation et d'adaptation aux nécessités, d'autres commissions pourront être créées si nécessaire au cours du mandat, ou s'adjoindre des comités consultatifs, constitués de non élus, pour affiner les décisions.

COMMISSIONS	MEMBRES issus du Conseil Municipal	OBJECTIFS
Finances	6	Etude des comptes et préparation du budget
Appel d'offres	6	Constitution de dossiers travaux
Cadre de Vie	8	Modifications et améliorations nécessaires au bien-être des habitants
Travaux et Forêt	9	Projets de travaux et gestion de la forêt
Logement	5	Amélioration du parc immobilier communal

Travaux communaux

- Des travaux de rénovation ont été effectués sur les barrières devant l'église. Fortement abimées par les intempéries, elles ont été repeintes par les services municipaux.
- L'entretien, le taillage et le débroussaillage des chemins, ruelles et abords de l'ensemble de la commune, est effectué régulièrement par l'équipe municipale. Le travail est très conséquent et, vu le grand nombre de surfaces à entretenir, nous demandons aux habitants d'avoir la patience d'attendre, car tout ne peut pas être traité en même temps. Rappelons aussi que depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public : cette avancée importante pour la protection de la biodiversité et de la santé des populations, contraint cependant à des passages plus fréquents, la nature cherchant toujours à se réimplanter dans la pierre, le bitume ou le béton. Nous accueillons avec plaisir les remarques qui peuvent être faites, ainsi que tout signalement de dégradations que nous n'aurions pas remarquées.
- Des travaux de nettoyage ont été réalisés au cimetière. En effet, la végétation avait totalement envahi certaines tombes ; les agents ont donc taillé, coupé et nettoyé, rendant au cimetière une allure dégagée, qui va permettre d'engager plus efficacement les travaux de remise en état, annoncés dans le bulletin n° 40 de février 2020 et planifiés sur 5 ans. Notamment, dès maintenant :
 - la mise en place d'un osuaire communal décent ;
 - l'implantation d'une dalle permettant la sauvegarde des monuments funéraires à valeur historique ;
 - la reprise de concessions expirées ou en état d'abandon.



- la mise en place d'un osuaire communal décent ;
- l'implantation d'une dalle permettant la sauvegarde des monuments funéraires à valeur historique ;
- la reprise de concessions expirées ou en état d'abandon.



Fleurissement

Pour apporter de la gaieté dans les rues de la commune, les jardinières, bacs et balcons ont été fleuris en rouge et blanc : le rouge, couleur de la ville, et le blanc, symbole de renouveau.





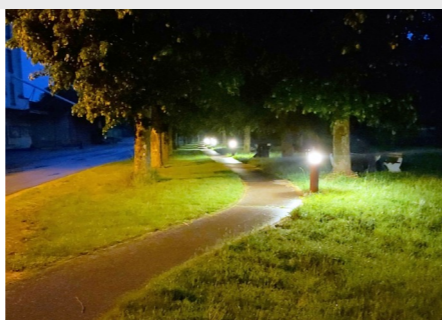
Eclairage

L'éclairage des bornes lumineuses le long du chemin du moulin a été modifié. Le système très onéreux en énergie a été changé. La couleur des lampes donne maintenant un aspect blanc, identique aux autres éclairages de la commune.

Pour reprendre la suite du renouvellement de l'éclairage, après des travaux qui ont permis le remplacement de 44 luminaires en 2019, la rénovation se poursuit pour 35 luminaires. Les travaux auront lieu fin juin/début juillet. Le matériel ancien est non seulement très vétuste, mais de plus, tout le système est fortement consommateur d'énergie pour un éclairage très faible. Différents lieux de la commune vont profiter de ce changement :

- HLM rue de la Gare,
 - quai de la Vezouze,
 - clos Saint Martin,
 - clos Saint Pierre,
 - camping,
 - et seconde partie des projecteurs du terrain d'entraînement de football.
- Economie et qualité d'éclairage sont la finalité de ces travaux.

Montant des travaux	Subventions		Coût résiduel pour la commune
	Certificats d'énergie	Contrat Territoires solidaires CD54	
13 865 € HT	1 450 €	5 546 €	6 869 € HT

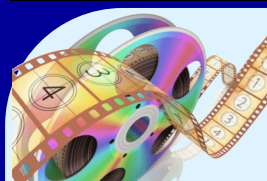


Descente du moulin - Début des travaux

En 2017, dans la série des travaux accompagnant la restructuration de la commune, le projet de restaurer l'accès piéton entre la rue des Déportés et la rue des Capucins par l'ancienne descente du moulin, s'est imposée comme un des cheminements majeurs entre le futur Ehpad et le centre-bourg. Initialement prévu à l'issue des travaux de démolition (voir encadré), inscrit aux subventions 2018, l'aménagement d'une descente aux normes a été commencé le 16 mars, mais immédiatement interrompu par l'annonce du confinement dès lendemain. Les travaux reprendront donc dès que possible.



La construction de l'Ehpad est toujours prévue dans les délais originaux : la démolition, retardée par la crise sanitaire, reprendra (avec comme variante que cette démolition sera prise en charge par l'Etablissement Public Foncier Lorrain). Et le concours d'architecte, lancé en parallèle, permettra de donner au futur Ehpad de Blâmont les caractéristiques d'un établissement moderne, qui tire les enseignements de la crise du Covid 19, notamment dans les conditions de vie des résidents confinés, et dans les capacités d'accueil des visiteurs extérieurs.



Cinéma : Réouverture le 3 juillet

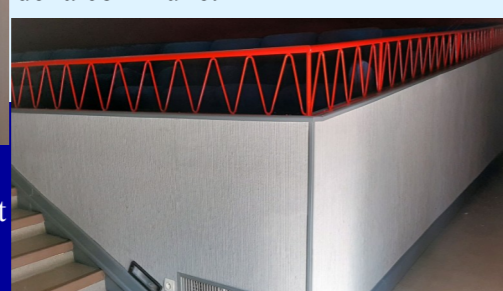
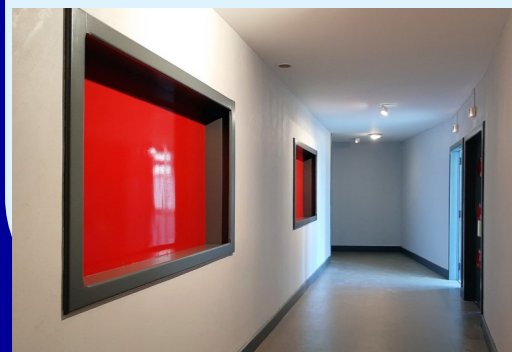
L'équipe de bénévoles a le plaisir de vous annoncer la réouverture du cinéma Bon Accueil, le vendredi 3 juillet à 20 h 30.

Les séances reprendront, comme les autres années, en été, les vendredis et samedis soir à 20 h 30, et certains lundis, à 14 heures, à destination des seniors et du tout public.

Toutes les précautions sanitaires seront mises en place : gestes barrières, distanciation, plan de circulation, planning d'entretien et de désinfection. Comme chacun peut se douter, les programmations sont totalement impactées, mais l'équipe a eu à cœur de vous proposer un programme attractif et distrayant.

La date de fin de validité des cartes de fidélité sera prolongée de la durée de la fermeture, soit 5 mois. Les clients du service *Publicité* ont, eux aussi, été avisés par courrier de la prolongation de leur convention de 5 mois.

Afin de permettre aux spectateurs de retrouver leurs locaux les plus accueillants possibles, une rénovation complète du couloir d'accès à la salle a été réalisée ; les boiserie de la salle de projection ont également été repeintes par un agent de la commune.



Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant
Juillet 2020
Impression : Pixartprinting SRL

La gravure du mois

Nous continuons la série des gravures de Blâmont, en supplément complet A4 recto-verso de ce bulletin municipal, avec la gravure du suisse Matthäus Merian, dont la représentation de la ville est quasi similaire à celle de Joris Hoefnagel (voir *Tambour n° 42*) mais dont le décor varie fortement.



Travaux du réservoir

La première phase de rénovation et de sécurisation de nos installations d'eau potable vient de s'achever. Il s'agit de la mise en place d'une clôture rigide à la périphérie de nos réservoirs, rue de la Gare. Les travaux préparatoires ont été réalisés par les agents communaux : dépose de l'ancienne clôture, abatage d'arbres, nettoyage des abords et préparation des supports.

D'autres actions vont venir compléter ces travaux. En effet, l'agence de l'eau Rhin-Meuse accompagne notre commune pour une sécurisation plus large. Les capots des réservoirs vont être remplacés et munis de serrures de sûreté, tout comme la porte du cabanon d'accès. Enfin, les compteurs du forage, des sources et des départs de distribution, intégreront un système de télégestion afin de lutter efficacement contre les fuites sur le réseau.

La modernisation de nos équipements permet d'être ainsi plus réactif en cas d'anomalies ou de défaillances (alarmes de surconsommation ou de problème matériel). Une campagne de sectorisation va être lancée dans le mois à venir : différents secteurs de la commune seront fermés dans la nuit du 8 au 9 juillet prochain. Cette méthode permet de connaître les débits propres à chaque branche de notre réseau. Réalisés la nuit, les relevés correspondent ainsi au débit de fuite. Cette action permettra alors de hiérarchiser les zones, et une campagne de recherche sera lancée la semaine suivante.

L'eau potable est un enjeu crucial et on observe facilement que les arrêtés de restriction, inconnus par le passé, nous touchent de plus en plus tôt chaque année. Nous tenons ainsi à préserver nos équipements, sécuriser notre approvisionnement (par la création de liaison de secours en 2016 avec le Syndicat des Eaux de l'Aulnoye), tout en étant réactif lors d'avaries et en distribuant une eau de qualité.

A ce titre, un futur article présentera le nouveau système de traitement de l'eau qui évite l'ajout de chlore, trop présent par le passé.



Chantier argent de poche

Comme chaque année, la commune accueillera des jeunes de 16 à 17 ans, du 6 au 8 juillet, puis du 15 au 17 juillet, pour les « chantiers argent de poche ». Les travaux à réaliser seront notamment l'entretien des espaces verts et la peinture du lavoir récemment rénové. A ce jour nous avons trois inscrits pour ces chantiers ouverts aux jeunes habitants la commune : les inscriptions ne sont pas closes, et il est toujours possible de s'adresser à la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont (03.83.42.46.46).



« L'impossible bulletin »...

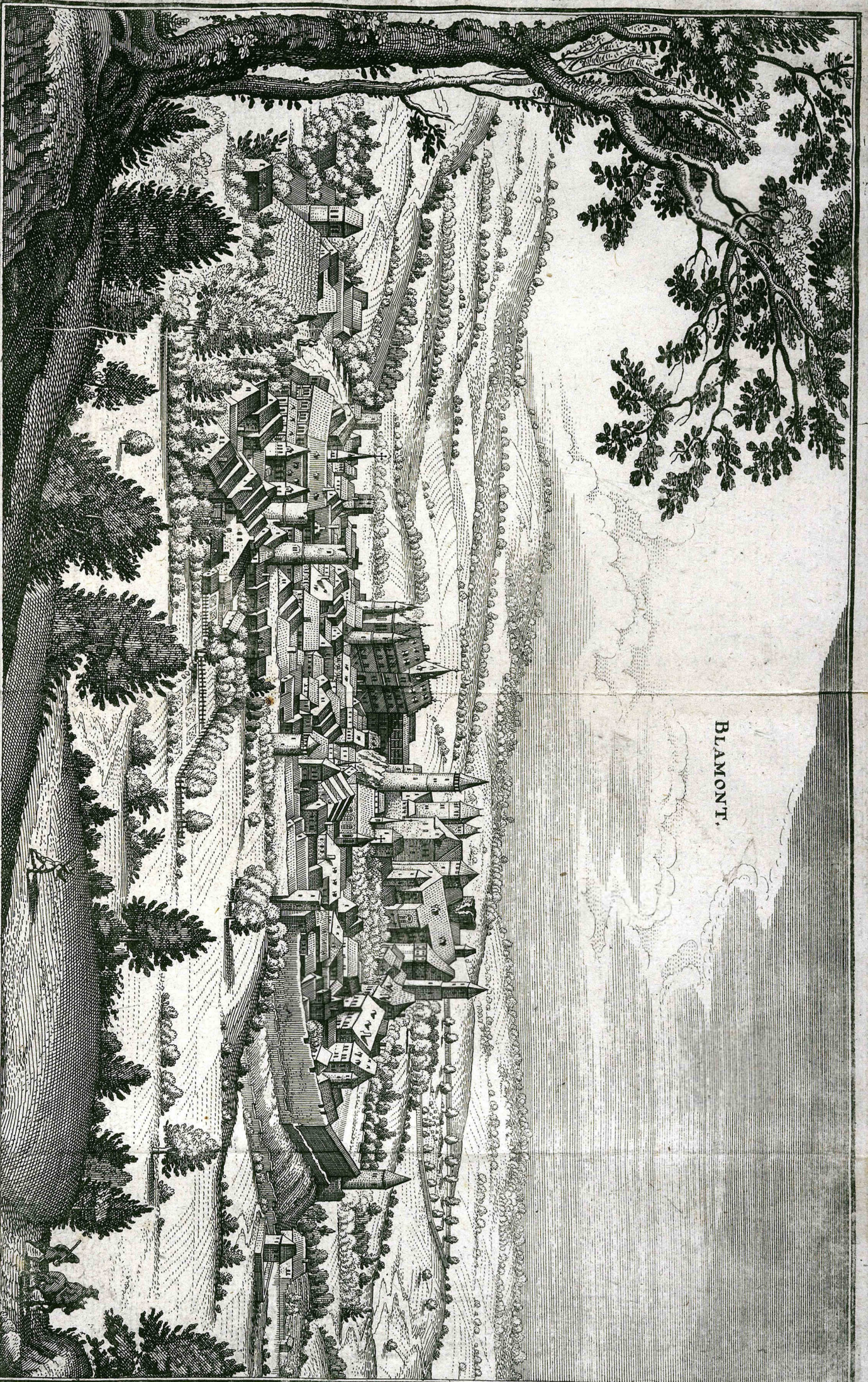
Dans le bulletin spécial n° 41 bis (mars 2020), nous écrivions : « si nous sommes cependant inondés d'informations sur la crise et sa gestion, la rapide évolution, tant sanitaire que législative, ne permet pas de distribuer sérieusement un bulletin dont les actualités dateraient de dix jours auparavant. Nous diffèrons donc le bulletin n° 42 au retour d'une situation plus stable. ». La page finale du bulletin n° 42 n'a malheureusement pas échappé à ce constat, puisque la carte du déconfinement, limitée à 100 kilomètres, n'était déjà plus d'actualité au jour de sa distribution (le léger différé pour donner les résultats de l'élection du maire ayant suffi à rendre cette carte obsolète). Même chose pour le cinéma, dont l'ouverture annoncée après le 10 juillet, a finalement été autorisée à compter du 22 juin et qui, vue la complexité de réouverture (mesures sanitaires, programmation, etc), réouvrira à Blâmont le 3 juillet. Il est donc actuellement toujours très hasardeux de commenter une mesure, ou d'annoncer des évolutions à venir : la seule certitude, à la date de rédaction de ce bulletin, est donc que, si la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 instaurait l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 mai 2020, la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 a prorogé cet état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet 2020 inclus.

A ne pas manquer

Vendredi 3 juillet	Réouverture du cinéma
Vendredi 3 juillet	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 17 juillet	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .



BLAMONT.

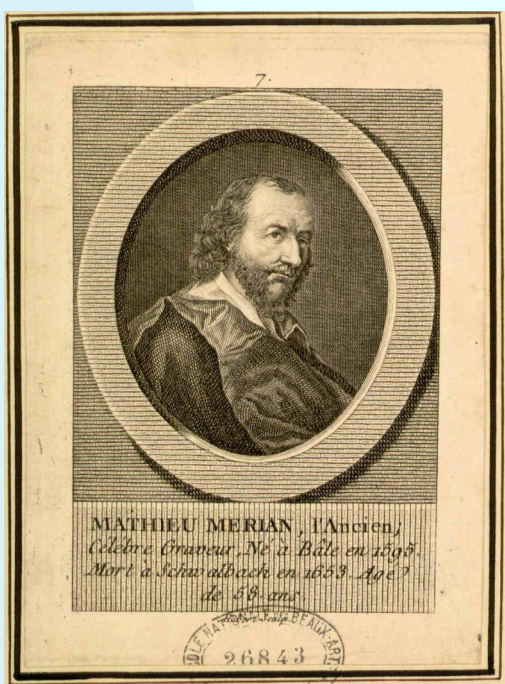




Blâmont - Edition 1645 - Matthäus Merian

Cette gravure de Blâmont figure dans le *Topographia Palatinatus Rheni et Vicinarum Regionum* (Topographie du Palatinat Rhénan), tome du *Topographia Germaniae*, édité à Francfort en 1645 par le suisse Matthäus Merian. Si le décor d'avant plan ne différait pas totalement, on confondrait aisément cette gravure avec celle de J. Hoefnagel, éditée 60 ans plus tôt. Cependant l'analyse de chaque détail démontre que Merian n'a pas simplement remanié une planche d'édition du *Civitates orbis terrarum*, mais s'est efforcé de reproduire le plus finement possible la gravure originale (en supprimant les textes). C'est donc une vue réaliste de Blâmont, vers 1580, et non de 1645, puisque Matthäus Merian n'a jamais vu Blâmont :

- le palais renaissance, intact sur la gravure, a été ravagé par les protestants en 1587, avant même la naissance de Merian ;
- le château a été attaqué en 1636, et le gouverneur de la ville a mis préalablement le feu à la ville et à l'église. Merian ne l'ignore pas, puisque les faits sont relatés dans le texte accompagnant sa gravure (voir ci-dessous). En 1645, Blâmont n'est donc plus que ruines, achevées par le second siège de 1638, tout comme sont détruits quasiment tous les villages du Blâmontois, réduits parfois à un unique habitant (à Verdenal par exemple). (On notera aussi que Merian, en évoquant le duc Charles de Bourgogne, n'échappe pas à la sempiternelle erreur sur le siège de 1475, qui concerne Blamont dans le Doubs et non Blâmont en Lorraine).



Matthäus Merian (1593 - 1650)

Matthäus Merian, dit l'ancien, est né à Bâle le 22 (ou 21) septembre 1593. Il part à 16 ans apprendre l'art de la gravure sur cuivre à Zurich, avec Dietrich Meyer. On lit parfois qu'il "complète" ses études à Strasbourg, Nancy et Paris, avant de revenir à Bâle en 1615 : mais dès son voyage à Nancy, où il se lie d'amitié avec le graveur lorrain Jacques Callot (1592-1635), la technique du jeune Merian est déjà renommée, puisqu'il participe à l'édition de 1611 (par Jean Savine, imprimeur de l'abbé de Clairlieu) de la *Pompe funèbre de Charles III, duc de Lorraine* (qui porte la mention « *Mathæus Merian fecit* »).

Merian et Callot partent alors pour Paris afin d'y exposer leur art de la gravure à l'eau-forte (gravure sur plaque métallique à l'aide d'acide nitrique). Matthäus Merian revient à Bâle en 1615, cherche à gagner l'Italie qui lui reste fermée pour cause de peste, et gagne Augsbourg, puis Stuttgart où il réalise différentes gravures. Après un voyage aux Pays-Bas, il effectue un premier séjour à Francfort, pour l'éditeur Johann Théodor de Bry, dont il épouse la fille Maria Magdalena en 1617. Il revient à Bâle en 1620, repart à Francfort en 1623, pour prendre en main la maison d'édition de son beau-père décédé, et devient citoyen francfortois en 1627.

Il édite divers recueils de cartographies, à l'aide du géographe Martin Zeiler (1589-1661) puis, à compter de 1640, de son fils Matthäus Merian, « le jeune » (1621-1687).

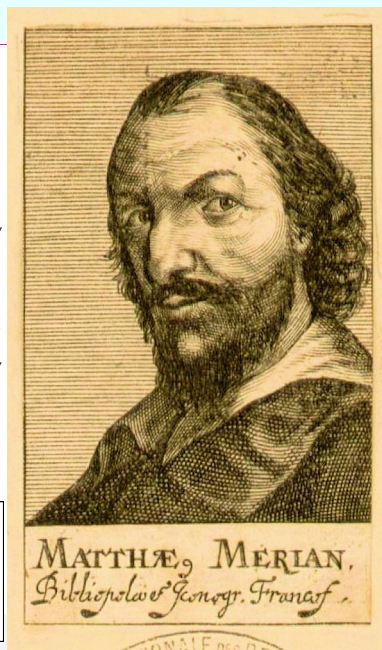
Gravement malade depuis plusieurs années, il décède à Bad Schwabach le 19 juin 1650. Son fils continuera la publication du *Topographia Germaniae* et du *Theatrum Europaeum*.

Blamont, Blamontium, Blancmont. Blanckenburg.

Diese Lothringische Stadt / und Schloß / ligt auff der Strassen von Straßburg gen Nancy, zwischen Kauffmanns Saarbrück / und Lünenstadt. Ist zwar nicht groß / aber lustig / und vor dem jetzigen Krieg schön erbaut gewesen / in welchem sie Anno 1636. im September / von den Weymarischen erobert / außgeplündert / und auß ihrer eygenen Guarnison Verursachung biß auff 6. oder 7. Häuser / und das Schloß / abgebrant worden ist; weißwegen der Commendant / weil er schuldig daran gewesen ist / auffgehenckt worden; wie in dem neuen Meterano stehet. In dem Burgundischen Krieg / den Ertzhertzog Sigismund von Oesterreich / und seine Bundsgenossen / wider Hertzog Carlen von Burgund geführt / ist dieser Ort auch belagert / und erobert worden. Das gedachte Schloß ist alt / weit / und ansehnlich / an welchem der neue / und schön erbaute Hertzogliche Pallast stehet / so nicht die geringste Zierde deß Städtleins zu seyn scheint. Die Inwohner legen sich fast alle auff den Ackerbau. Tassinus beschreibet dieses Städtlein kurtz also : Blamont est une petite ville fort plaisante, bastie vers la partie Orientale de la Braine.*

* Voir vol. 4 du « *Meteranus novus* » de Emmanuel Van Meteren - Ed. 1640

Note : la remarque finale en français sur la « Braine », tirée de l'Atlas de Nicolas Tassin, est incompréhensible (voir prochain n° 44).



Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr